

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



SOMMAIRE

Le fonctionnement de l'ANDES	04
Le bureau	05
Équipe et missions	06
Nos partenaires	07
Nos publications	08-09
Comités Directeurs 2020	10-11
Référents départementaux	12-13
Commissions	14
Groupes de travail	15
Covid 19 et action ANDES	16-18
Agence Nationale du Sport	20-21
2020 : En images	22
Comment adhérer ?	23

Direction de la publication
et de la rédaction : ANDES

Conception : Agence BlackPaper.fr

Association Nationale
Des Elus en charge du Sport
Les Espaces Entreprises de Balma Toulouse
BAT 35 - 18, avenue Charles de Gaulle
31130 BALMA



Marc Sanchez
Président
de l'ANDES

« C'est à l'issue d'une année 2020 plus que particulière que nous vous présentons notre 3^{ème} édition du Rapport d'Activité de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport.

La pandémie de COVID-19 a touché la planète, notre pays, et bien sûr chacun et chacune d'entre nous dans sa vie professionnelle, familiale et associative. Néanmoins, notre association, a su rester mobilisé pour maintenir le contact et les échanges avec l'ensemble des collectivités.

Nous nous sommes fait un point d'honneur, pour rester à l'écoute de vos besoins et de vos attentes en Métropole, mais également dans nos territoires d'Outre-Mer. Les valeurs de soutien et d'accompagnement qui caractérisent notre réseau, ont pris encore plus de sens depuis le début de cette crise.

L'ANDES a continué à jouer son rôle de porte-parole des collectivités devant les différents partenaires, membres du gouvernement, parlementaires, collectivités territoriales, fédérations afin de conserver notre implication dans notre rôle d'acteur du sport, au service de nos collectivités, pour maintenir les règles sanitaires mais aussi pour aider nos associations.

Malgré la difficulté de la situation, nos commissions thématiques et groupes de travail ont, aussi, contribué à conserver le lien entre les membres de l'association pendant toute cette année, avec notamment la publication de l'étude sur le décrochage de la pratique physique et sportive des jeunes filles dans les QPV.

2020 a également été marquée par la concrétisation de plusieurs autres projets d'envergures dont la mise en ligne du nouveau site internet de l'ANDES, mais surtout par la publication du Guide de l'Elu.e, outil indispensable pour les élus dans cette période de crise sanitaire et qui s'avèrera utile, dans votre fonction au service des pratiques sportives.

Vous l'aurez compris, c'est dans cette dynamique de projet, et même si 2021 sera aussi une année certainement compliquée, que nous aborderons cette nouvelle année, comme nous avons toujours su le faire.

Ainsi, plusieurs projets devraient voir le jour tels que la publication du Guide des piscines, la mise en place des Formations ANDES (pas avant août), l'organisation de l'Assemblée générale, et bien d'autres actions encore, jalonnent cette nouvelle année.

Enfin, nous tenions à remercier également l'ensemble de nos partenaires qui continuent à nous accompagner et mettre à disposition leur savoir-faire et leur soutien au développement de l'ANDES. »

DYNAMISME, COHESION ET PLURALISME

Née de la volonté de quelques élu(e)s locaux de ne pas rester isolés face aux problématiques rencontrées sur le terrain, l'Association Nationale des Élu(e)s en charge du Sport (ANDES) fait bouger les lignes pour le développement du sport français.

Regroupant Maires / élu(e)s en charge des sports de l'hexagone et d'Outre-mer, ayant reçu délégation de leur conseil municipal, l'ANDES est un vecteur d'échanges privilégiés sur les politiques sportives des villes et permet d'accompagner, au quotidien, les élu(e)s locaux grâce à ses réseaux d'experts et ses relais de terrain. Par ces échanges, structurés sur des outils dédiés et accessibles sur son site internet www.andes.fr, ses adhérents bénéficient ainsi d'un partage enrichissant d'expériences, de conseils et de bonnes pratiques, à l'échelle nationale.

Avec 8000 communes et groupements de communes en réseau dont 150 en Outre-Mer, l'ANDES est devenue un acteur incontournable auprès de l'Etat, du mouvement sportif et du monde économique. Elle représente les intérêts des collectivités locales, premiers financeurs publics du sport, avec 9,3 Milliards d'euros par an et propriétaires à 80% du parc sportif français et relaie leurs problématiques au sein des instances décisionnaires locales et nationales.

8 000
villes et groupements
de communes
en réseau

79
référents sur
tout le territoire

15
publications
produites

10
webinaires
organisés par
l'ANDES



Des conseils personnalisés et un accompagnement
prodigués par les techniciens de l'ANDES.



Un réseau d'échange
en Métropole et Outre-Mer



Organisation de réunions thématiques
par département



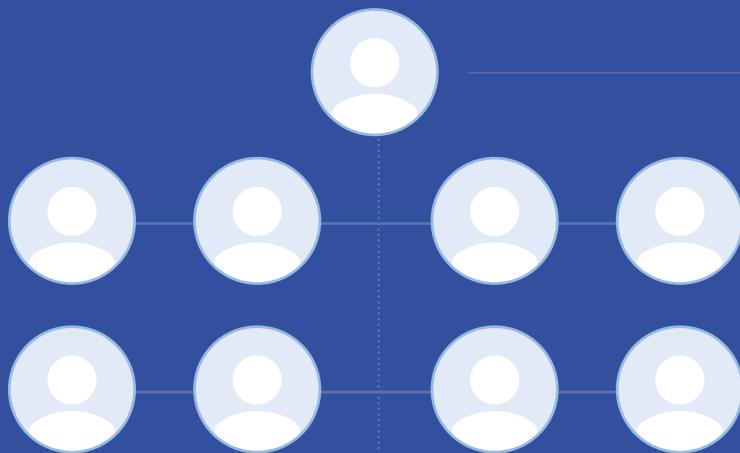
Une structure représentative
en lien direct avec les institutions dirigeantes du sport en France



Des partenariats d'expertise
avec les acteurs institutionnels, économiques, sociaux et le mouvement sportif

LE FONCTIONNEMENT ANDES

Le Bureau

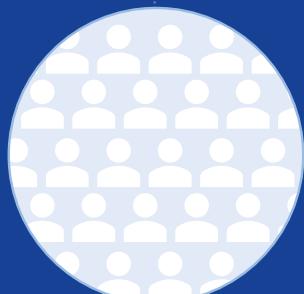


1 Président

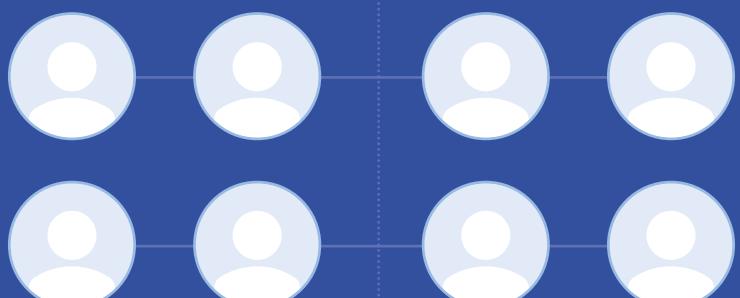
4 Vice-Présidents

4 membres avec des fonctions spécifiques (Secrétaire Général, Secrétaire Général Adjoint, Trésorier, Trésorier adjoint)

Le Comité Directeur

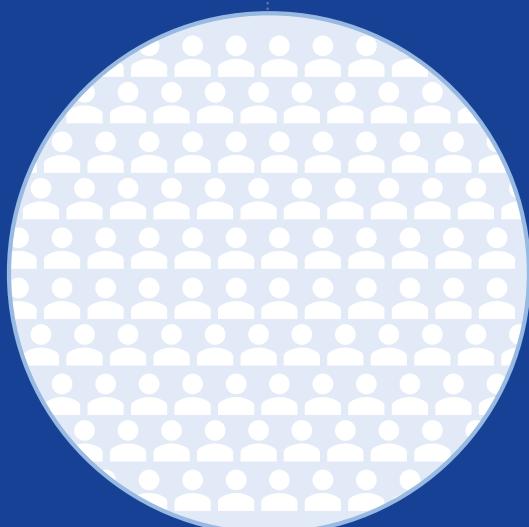


Composé de 18 à 36 représentants de communes ou de groupements de communes adhérents, élu(e)s lors de l'assemblée générale pour une durée de 3 ans. Le comité constitue l'organe d'administration de l'ANDES dont l'objectif principal est la définition et la fixation des grandes orientations politiques et stratégiques de l'association.



Les Techniciens

8 techniciens qui oeuvrent à la déclinaison des orientations du comité et accompagnent quotidiennement l'ensemble des adhérents pour les aider à la mise en place de leur politique sportive.



Les Adhérents



Président

**Marc
SANCHEZ**

Lavelanet (09)

**Vice-Président
Didier
ELLART**
Marcq-en-Baroeul
(59)**Vice-Président
Pierre
GREGOIRE**
Ezanville (95)**Vice-Présidente
Nathalie
BONNEFOY**
Bourges (18)**Vice-Président
Malick
SENE**
Lucé (28)**Secrétaire Général
Franck
TISON**
Cherbourg-en-
cotentin (50)**Secrétaire
Générale Adjointe
Françoise
COURTINE**
Bourg-en-Bresse (01)**Trésorier
Michel
CHAMPION**
Cholet (49)**Trésorier Adjoint
Pierre-Jérôme
COLLARD**
Belfort (90)

 Comité Directeur

Albi (81)
Amboise (37)
Angers (49)
Belfort (90)
Bessancourt (95)
Biarritz (64)
Blagnac (31)
Bourg-en-Bresse (01)
Bourges (18)
Brest (29)
CA du Choletais (49)

CA Plaine Vallée (95)
CC de Château Gontier (53)
CC de la Vallée de Chamonix (74)
Cherbourg-en-Cotentin (50)
Compiègne (60)
L'île Rousse (2B)
La Courneuve (93)
La Roche sur Yon (85)
La Rochelle (17)
Lavelanet (09)
Lucé (28)

Luxeuil les Bains (70)
Marcq-en-Barœul (59)
Nice (06)
Objat (19)
Orsay (91)
Pointe à Pitre (971)
Pornic (44)
Rennes (35)
Roanne (42)
Saint-Quentin (02)
Tarascon sur Ariège (09)



Cyril CLOUP

Directeur général,

- En charge des relations institutionnelles et des partenariats.
- Groupe de travail «Sport Santé»
- Groupe de travail «JOP Paris 2024»

✉ cyril.cloup@andes.fr



Anaïs DELPECH

Directrice administrative et des ressources humaines,

- En charge des affaires internes et des ressources humaines.
- Commission «Intercommunalité»
- Commission «Montagne, Ruralité et Littoral»
- Commission «Outre-Mer»

✉ anais.delpech@andes.fr



Dimitri BERIAC

Chargé de communication,

- Newsletter
- Réseaux sociaux
- Relations presse
- Congrès annuel

✉ dimitri.beriac@andes.fr



Lewis CALMETTES

Chargé de missions,

- Animation du réseau des référents
- Commission «Sport Professionnel»
- Commission «Sport au Féminin»
- En charge des règles fédérales et normes sportives

✉ lewis.calmettes@andes.fr



Lorraine LEMAITRE

Assistante administrative.

✉ contact@andes.fr



Nathalie BOLON

Assistante administrative et Comptable.

✉ nathalie.bolon@andes.fr



Damien LAFON

Chargé de Mission,

- Mise à jour du Guide « pratique de l'élu-e en charge du sport » et du Guide sur « les piscines publiques ».



Gwenaël SOUMY

Chargé de Missions

- Agence nationale du sport,
- Equipements sportifs

✉ gwenael.soumy@andes.fr

Des conventions de partenariat signées en faveur du sport pour tous !

L'ANDES et ses partenaires favorisent la pratique du sport pour mettre en lumière les bénéfices des activités sportives et se retrouver sur des objectifs communs dont l'insertion sociale, la santé, le maintien du lien social.

Les Acteurs économiques



Les Partenaires Institutionnels



Les Fédérations



Nos Interlocuteurs



LE GUIDE PRATIQUE DE L'ÉLU.E



LE GUIDE PRATIQUE DE L'ÉLU.E 2020

L'ANDES, la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) et le groupe FDJ ont présenté au début de l'été 2020 le guide pratique de l'élu.e en charge des sports. On y retrouve, conseils et outils pour la mise en œuvre de la politique sportive des collectivités locales.

Simple et pédagogique, ce guide a été pensé et élaboré avec le parrainage de la Banque des Territoires et de La Française des Jeux (FDJ), partenaire et financeur de longue date du sport en France.

Destiné à l'ensemble des adhérents de l'ANDES, il a pour principale vocation d'être un outil d'aide à la décision qui donne un certain nombre de points de repère « pratique, technique et juridique ». Il se compose de 5 thématiques « fondatrices » permettant de donner les bases essentielles à l'exercice du mandat de l'élu-e et à la mise en place d'une politique sportive territoriale adaptée. De nombreux exemples, et témoignages viennent régulièrement alimenter les points techniques et juridiques décrits. Pour cette nouvelle édition, une nouveauté : la publication de deux dossiers spéciaux, un sur la conception et la gestion d'un équipement et un autre sur l'organisation d'une manifestation sportive, tous deux réalisés à partir de l'exemple d'une collectivité locale issue du réseau ANDES.

Enfin, des conseils pratiques sont « distillés » tout au long du guide pour orienter au mieux et alerter sur les points de vigilance importants à connaître pour les nouveaux élus.

“

Ce guide permet aux élus locaux de **mieux appréhender les nouvelles dynamiques de la pratique sportive.**

”

EN 2020 :



ÉTUDE SUR LE DÉCROCHAGE DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES JEUNES FILLES DANS LES QPV - 2020

ET TOUJOURS...



GUIDE « SOURCES DE FINANCEMENTS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS »
2020



GUIDE « LA NOUVELLE ÉCONOMIE DU SPORT »
NOVEMBRE 2016



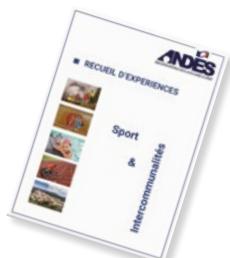
GUIDE « EQUIPEMENTS DE TENNIS »
OCTOBRE 2014



GUIDE « PISCINES PUBLIQUES »
JUIN 2012



ENQUÊTE
LA PLACE DU SPORT
FÉMININ DANS LES
POLITIQUES SPORTIVES
LOCALES



RECUEIL
D'EXPÉRIENCES
SPORT &
INTERCOMMUNALITÉS



FICHE
« LA REDEVANCE DE
MISE À DISPOSITION DES
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
PROFESSIONNELS »



FICHE
POLITIQUES SPORTIVES
LOCALES ET HANDICAPS

Retrouvez toutes nos publications sur :
www.anDES.fr/publications

COMITÉS DIRECTEURS 2020

En 2020, les membres du comité directeur se sont réunis 5 fois (13 mai, 23 juin, 21 Septembre, 21 octobre et le 8 décembre).

Toutes les réunions ont eu lieu en visioconférence, afin de s'adapter à la situation sanitaire et d'assurer la continuité de l'activité de gouvernance et de gestion de l'association en toute sécurité et sérénité.

Durant l'année 2020, de nombreux travaux internes ont été menés afin d'adapter les statuts et sécuriser le fonctionnement des instances dirigeantes de l'association. Le règlement intérieur a été modifié en conséquence, et un nouveau document : le règlement des achats a été formalisé pour encadrer les procédures d'achats. Tous ces documents ont été travaillés avec l'appui de notre partenaire juridique : Fidal.

Enfin, 2020 a été également marquée par l'évolution des systèmes de paiement de cotisation et de facturation pour les collectivités. Ceci ayant demandé une importante adaptation à nos services en interne pour pouvoir gérer, suivre et s'assurer de la réception des cotisations, principale ressource de notre association.

Parmi les mesures votées :

● 13 mai

Le comité directeur, vote sur l'avis du bureau le report du Congrès 2020 prévu initialement à Marcq-en-Barœul et se prononce en faveur de l'organisation d'une AG simple à la Maison du Handball.

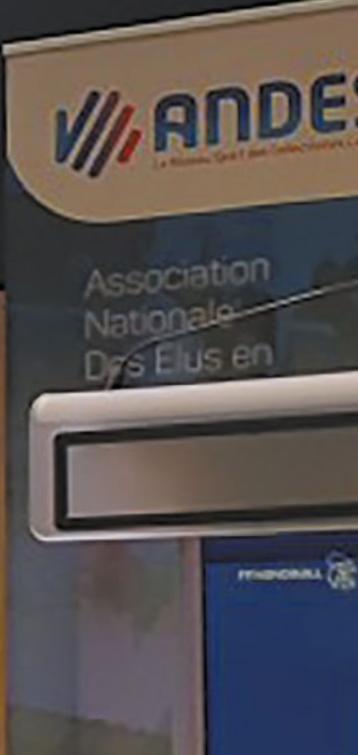
● 21 octobre

Validation par les membres du comité directeur du règlement des achats.

● 8 décembre

Validation par le comité du règlement intérieur modifié suite à l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de l'ANDES.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Après l'annonce de la crise sanitaire et du premier confinement, le comité directeur de l'ANDES s'est réuni rapidement pour évoquer la question du Congrès annuel qui était prévu en octobre 2020 à Marcq-en-Barœul. Face aux incertitudes liées à l'évolution de l'épidémie, le comité a validé le report de ce véritable temps fort caractérisé par de nombreux échanges et rencontres à 2021 et de n'organiser qu'une Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire dans le respect du cadre réglementaire.

C'est ainsi que l'assemblée générale a pu se tenir le 16 octobre dernier en présentiel au sein d'un haut lieu du Sport Français, la Maison du Handball à Crétteil. Cette dernière s'est déroulée dans le plus grand respect des règles et protocoles sanitaires stricts afin de protéger l'ensemble des équipes et des participants présents.

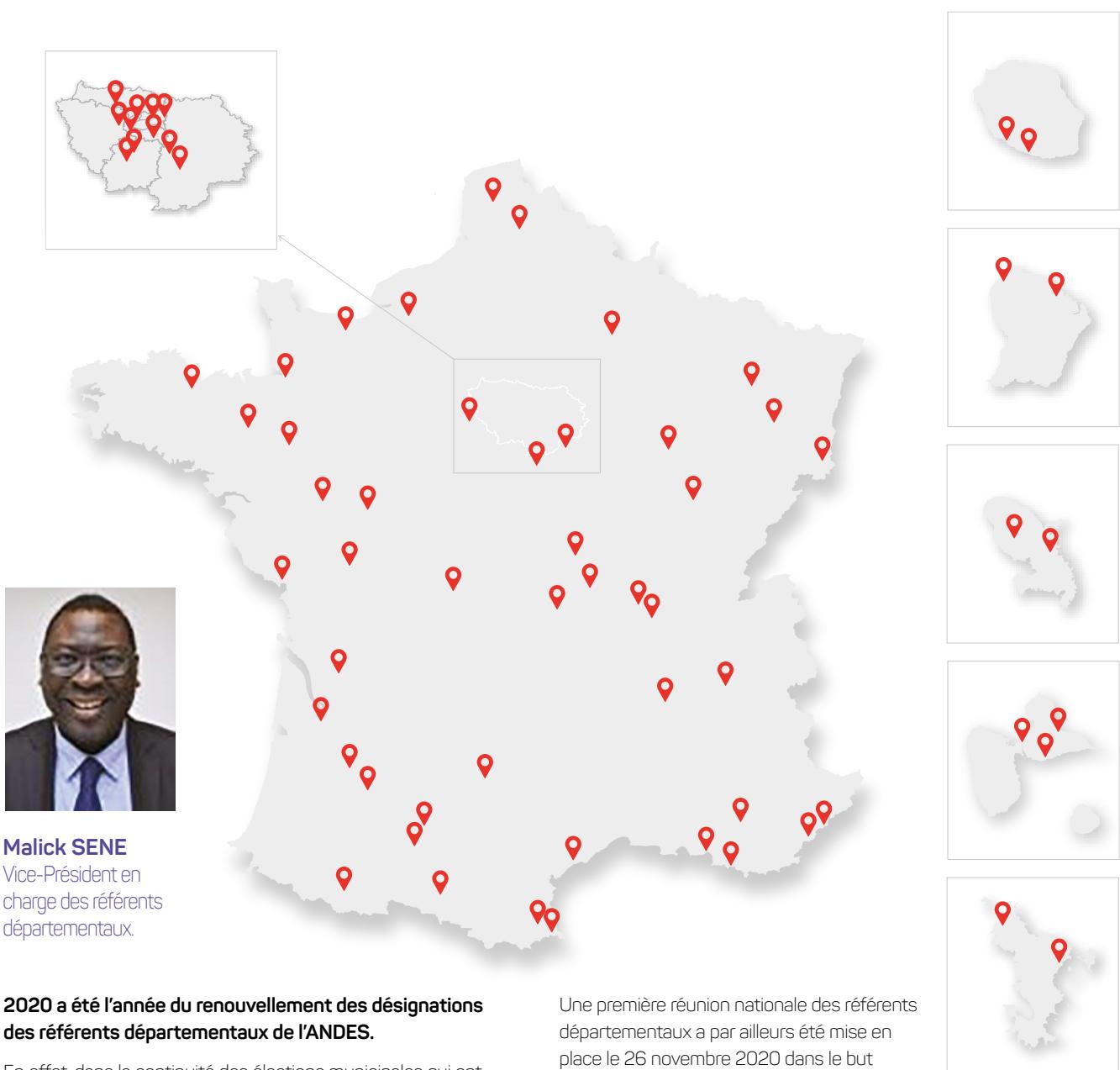
Lors de ce temps, bien différent par sa forme qu'habituellement les adhérents ont été nombreux à participer aux échanges avec leurs collègues.

Au-delà de la validation des comptes budgétaires et du rapport moral 2019, l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en suivant a été marquée par le vote d'une disposition visant à proroger les mandats des membres du bureau et du comité directeur actuel jusqu'à la prochaine AG du prochain Congrès en juin 2021. Cette résolution motivée par le contexte de crise sanitaire et de report des élections municipales a été adoptée à la majorité des voix.

Aussi, cet évènement a été marqué par un temps de questions/réponses, en présence de Mme Roxana MARACINEANU, Ministre déléguée aux sports, avec les représentants des collectivités locales sur les impacts de la COVID 19 et les aides déployées pour le sport.

Enfin, ce fut l'occasion de renouveler le partenariat historique liant l'ANDES et la FDJ.

Carte des référents départementaux



2020 a été l'année du renouvellement des désignations des référents départementaux de l'ANDES.

En effet, dans la continuité des élections municipales qui ont vu certain.e.s élue.e.s confirmé.e.s dans leur fonction tandis que d'autres ne l'étaient plus, il est devenu déterminant pour l'ANDES de remettre à plat l'ensemble des désignations et de redémarrer un nouveau cycle.

À ce titre, à la suite d'un appel à candidature, ce sont près de 80 élue.e.s couvrant 60% du territoire national qui ont été désigné.e.s par le Président, Marc SANCHEZ. Des désignations continueront de se poursuivre dans l'objectif d'un maillage efficient du pays.

Les référents départementaux sont des élue.e.s adhérente.s de l'ANDES qui ont eu la volonté de s'impliquer dans l'association et de participer activement à son développement. Acteurs privilégiés et à privilégier pour des questionnements locaux, ils sont les relais d'une information circulante entre l'échelon départemental et national. Accompagnateurs et fédérateurs, les référents départementaux représentent également leur territoire dans les instances décisionnaires en matière de politiques sportives.

Pour trouver les référents de votre département, rendez-vous sur l'annuaire disponible sur le site internet :

www.andes.fr/carte-de-france

Une première réunion nationale des référents départementaux a par ailleurs été mise en place le 26 novembre 2020 dans le but d'installer les nouveaux référents dans leur rôle et leurs missions, ainsi que d'avoir un débat sur la prochaine gouvernance du sport, notamment dans les territoires au travers des Conférences Régionales du Sport et des Conférences des Financeurs. Ces instances seront lancées courant 2021 et les référents de l'ANDES auront un rôle à jouer.

En présence de **Frédéric SANAUR**, Directeur général de l'Agence Nationale du Sport, les référents ont pu avoir une discussion privilégiée sur **les différents enjeux du fonctionnement de demain concernant l'élaboration d'un Projet Sportif Territorial** mais également la question des **critères de financement des projets d'équipements sportifs**.

Pour tout renseignement complémentaire sur le sujet des référents départementaux, veuillez contacter :
lewis.calmettes@andes.fr

							
Saint-Quentin (02) Frédéric ALLIOT	Le Vernet (03) Jacky PARENTON	Yzeure (03) Jérôme LABONNE	Manosque (04) Alain DEMOULIN	Cap D'ail (06) Gilles FRASNETTI	Lavelanet (09) Erald GAST	Onet-Le-Chateau (12) Didier PIERRE	La Ciotat (13) Richard MOLINES
							
Rognac (13) Pauline MONET	Cormelles-Le-Royal (14) Mustapha MZARI ROSSI	Angoulême (16) Patrick BOURGOIN	La Rochelle (17) Catherine LEONIDAS	Objat (19) Philippe VIDAU	Dijon (21) Claire TOMASELLI	Saint-Brieuc (22) Thierry STIEFVATER	Romans-Sur-Isere (26) Damien GOT
							
Nogent-Le-Roi (28) Chrystel CABURET	Brest (29) Patrick APPERE	Blagnac (31) Line MALRIC	Nailloux (31) Daniel BAUR	Libourne (33) Jean-Louis ARCARAZ	Servian (34) Nicolas ROUQUAIROL	Chartres-De-Bretagne (35) Florence POULAIN	Rennes (35) Frédéric BOURCIER
							
Montlouis-Sur-Loire (37) Frédéric LECLERC	Le-Pont-De-Claix (38) Maxime NINFOSI	Roanne (42) Gilles PASSOT	Montargis (45) Dominique DELANDRE	Marmande (47) Charles CILLIERES	Agen (47) Alain KLAJMAN	Saumur (49) Jonathan JOSSE	Avranches (50) Christian COSSEC
							
Reims (51) Raphaël BLANCHARD	Chaumont (52) Jessica GOULIN	Chateau Gontier (53) Vincent SAULNIER	Meral (53) David JULIEN	Metropole Grand Nancy (54) Hervé FERON	Marcq En Baroeul (59) Didier ELLART	Compiègne (60) Christian TELLIER	Bethune (62) Patrick PERRIN
							
Saint Martin Lez Tatinghem (62) Frédéric GAUTRIN	Riom (63) Daniel GRENET	Tarbes (65) Elisabeth BRUNET	Perpignan (66) Sébastien MENARD	Saint-Cyprien (66) Dominique ANDRAULT	Mulhouse (68) Christophe STEGER	Dardilly (69) Bernard PAGET	Métropole De Lyon (69) Yves BEN ITAH
							
Luxeuil-Les-Bains (70) Stéphane KROEMER	Petit-Couronne (76) Hervé GOUJON	Fontainebleau (77) Daniel RAYMOND	Melun (77) Noël BOURSIN	Saint Germain En Laye (78) Marie AGUINET	Amiens Métropole (80) Guillaume DUFLOT	Saint-Sulpice-La-Pointe (81) Laurent SAADI	Lucon (85) François HEDUIN
							
CU Grand Poitiers (86) Anthony BROTTIER	Limoges (87) Sylvie ROZETTE	Epinal (88) Marie-Christine SERIEYS	Sens (89) Romain CROCCO	Belfort (90) Pierre-Jérôme COLLARD	Saint-Michel-sur-Orge (91) Dominique TAFFIN	Viry-Châtillon (91) Clément CAILLAUD	Bois-Colombes (92) Marc LANOY
							
Meudon (92) Francine LUCCHINI	Montreuil (93) Anne-Marie HEUGAS	Tremblay-en-France (93) Patrick MARTIN	Creteil (94) Jérôme LE GUILLOU	Bessancourt (95) Jean-Pierre GAFFEZ	Saint-Ouen-l'Aumone (95) Gilbert DERUS	Le Moule (971) Marcellin CHINGAN	les abysses (971) Philibert MOUEZA
							
Sainte-Anne (971) Mariette MANDRET	Le Francois (972) Lionel GRANDIN	Saint-Joseph (972) Joël CRETINOIR	L'Etang-Sale (974) Guy PAYET	Petite-Ile (974) Olivier FORT	M'tsamboro (976) Mohamadi ALI BACAR	Mamoudzou (976) Toiyifou RIDJALI	

COMMISSIONS THÉMATIQUES



Commission Sport Professionnel

Président de la commission

Patrick APPERE, Adjoint au Maire en charge des sports de Brest (29)

- Echanges réguliers avec la LNB et la FFBB durant le confinement et en préparation de la rentrée de septembre :
- Intégration de M^{me} Sylvie ROZETTE, référente LNB pour l'ANDES, à un groupe de travail de la LNB afin de représenter les collectivités,
- Visio-conférence entre les élus de l'ANDES et la FFBB, notamment son Président M. Jean-Pierre SIUTAT, afin d'échanger sur les conditions de reprise de la pratique du basket, notamment à la rentrée avec l'opération « Retour au Jeu » : 27 mars 2020.
- Echanges avec la LNV, la LNR et la LFP afin de préparer la période post-confinement.



Commission Montagne, Ruralité & Littoral

Président de la commission

Stéphane KROEMER,
Adjoint au Maire en charge des sports de Luxeuil-les-Bains (70)

Elle permet aux communes d'échanger sur les spécificités de leurs territoires, sur leurs problématiques rencontrées et sur le devenir de la pratique du sport au vu des évolutions législatives, financières et sociétales.

Activités de la commission

- Réalisation en cours d'une Fiche n°4 sur les activités « aquatiques et nautiques dans les espaces naturels » - date de sortie prévue pour l'été 2021.
- Actualisation de la Fiche n°1 sur les « Sources de financements des équipements sportifs dans les territoires ruraux ».

Commission Intercommunalité

Président de la commission

Didier ELLART,
Adjoint au maire en charge des sports de Marcq-en-Barœul (59)

Les intercommunalités investissent de plus en plus dans le sport et la structure intercommunale tend à devenir un outil au service du développement de la pratique sportive.

Activités de la commission

- Échanger sur les questionnements spécifiques des intercommunalités tels que la définition de l'intérêt communautaire, le transfert de compétences ou bien encore sur la mise en place d'une logique de mutualisation.
- Partager des expériences de terrain, les réussites mais aussi les échecs.

A retrouver sur le site en téléchargement

- Le recueil d'expériences sur les politiques sportives intercommunales, décliné en 10 Fiches pratiques !



Commission Outre-Mer

Président de la commission

Marc SANCHEZ, Maire de Lavelanet (09)

Cette commission participe à la construction d'un réseau formalisé et soutient ces collectivités dans l'identification des problématiques notamment sur la mise à niveau du parc d'équipements sportifs et des difficultés de desserte des installations et la formation des bénévoles.

Activités de la commission

- Actualisation de la Fiche sur « les sources de financements des équipements sportifs dans les territoires d'Outre-Mer » En lien avec les travaux de la commission, trois réunions ont pu se tenir avec les représentants de Mayotte le 15.10 en amont de l'AG à Crétel, de l'île de la Réunion le 24.11 et avec les Antilles le 4.12 en visioconférence. Ce fut l'occasion de rencontrer les nouveaux représentants ANDES dans les départements d'Outre-Mer après le renouvellement des conseils municipaux pour présenter les services et évoquer la situation sportive.



Commission Sport au Féminin

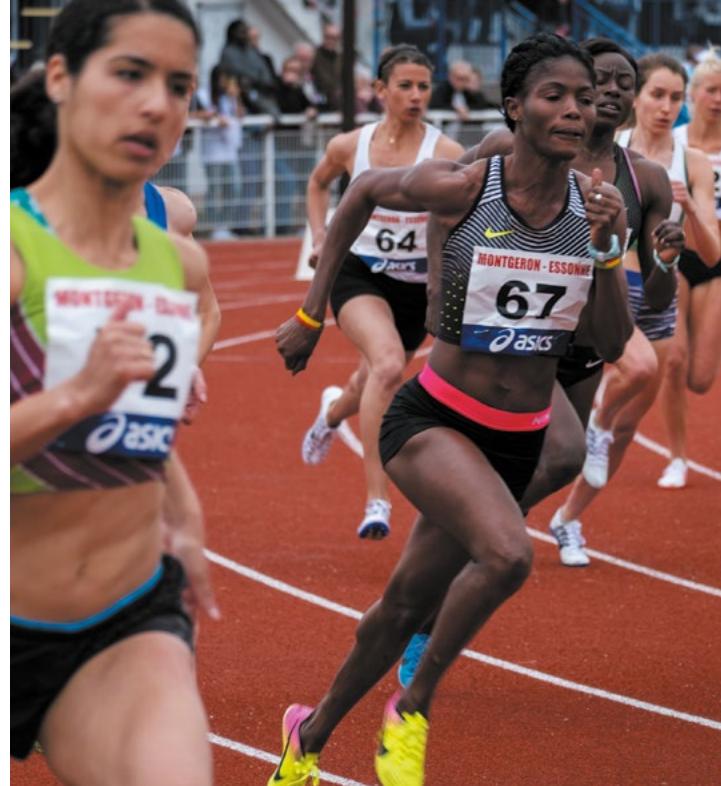
Présidente de la commission

Nathalie BONNEFOY,

Adjointe au maire en charge des sports
de Bourges (18)

La commission Sport au Féminin souhaite promouvoir la pratique physique et sportive des femmes en identifiant les points de résistance et en mobilisant les leviers de développement pour ce public, mobilisables par les collectivités locales.

2020 a vu une nouvelle étude paraître sur la pratique physique et sportive des jeunes filles dans les QPV dont le but était d'en analyser les spécificités afin de lutter contre le décrochage de la pratique.



■ Groupes de travail



Groupe Sport Santé

Rapporteur de la commission

Didier ELLART,

Adjoint au Maire en charge des sports
de Marcq en Baroeul (59)

Objectifs du groupe de travail

- Démontrer à travers les différents dispositifs existants dans les collectivités locales et dans le secteur médical, la place des APS comme facteurs de prévention et d'économie de santé,
- Convaincre tous les acteurs que l'activité physique des français et des françaises est un enjeu de santé publique

Activités du groupe de travail

- Remise du rapport à M^{me} la Ministre des sports le 5 mars 2020 du rapport sur « les politiques de sport-santé au niveau municipal en Europe ». Cette étude de cas relative au sport sur ordonnance porte sur cinq villes européennes (Umea en Suède, Chaudfontaine en Belgique, Benicarlo en Espagne, Tampere en Finlande, Liverpool en Angleterre)
- Membre du comité de pilotage de la Stratégie Nationale du Sport Santé (SNSS)
- Intervention auprès du Réseau européen « Active local Europe » sur les politiques municipales françaises en matière de sport santé



Mobilisation des territoires **PARIS 2024**

Président de la commission

Christian TELLIER,

Adjoint au maire en charge des sports de
Compiègne (60)

Objectifs du groupe de travail

- Représenter les collectivités locales dans les instances d'organisation relatives aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024,
- Relais d'information et de communication auprès des villes,
- Faire « bouger » les villes, partager leurs expériences, et les mobiliser pour la réussite de cet événement dans les territoires.



Activités du groupe de travail

- Labellisation de l'ANDES « Terre de Jeux 2024 » le 23 janvier 2020
- Membre du jury de sélection de Génération 2024 avec le Ministère de l'Education nationale
- Préparation de la Semaine olympique et paralympique du 1^{er} au 6 février 2021
- Listing des Ambassadeurs régionaux ANDES de PARIS 2024 pour mobiliser les territoires

ACTION DE L'ANDES DURANT LE CONFINEMENT

Production de contenus et d'outils pour les gestionnaires d'équipements à la demande du Ministère des sports

- **Intégration du comité « Covid 19 »** pour échanger sur les impacts du confinement/crise sanitaire, puis ensuite aborder le déconfinement (2 réunions / semaine de fin mars à fin mai).
- **Élaboration et rédaction du guide sur les équipements sportifs et les piscines pour le Ministère des sports**, en lien avec l'ANDIIS dans le cadre de la reprise des activités physiques.
- **Création et envoi d'un questionnaire aux adhérents**, afin de recueillir le ressenti et les premières problématiques rencontrées sur le terrain quant à la reprise des activités sportives du 18 au 22 Mai.
- **Lancement et coordination générale de l'expérimentation nationale** auprès de 26 sites pilotes volontaires sur l'accueil du public dans les complexes aquatiques, les modes de gestion et retours d'expériences en période d'urgence sanitaire. Cette mission a été réalisée sous l'égide du Ministère des sports à destination des collectivités locales, des exploitants publics ou privés (du 25/05 au 29/06).



Webinaires

Organisation de webconférences à destination des adhérents avec l'appui de plusieurs intervenants extérieurs (Cabinet juridique, experts, institutionnels et Fédérations).

Les webconférences ont été enregistrées afin de les mettre en ligne sur le site de l'ANDES, en accès libre pour les adhérents mais aussi les non-adhérents.

Thématique des Webconférences

- N°1 - COVID 19 et Sport : quels impacts pour les Collectivités locales ?
- N°2 - Le fonctionnement des dispositifs d'aides aux associations et la mise en œuvre des Projets Sportifs Fédéraux
- N°3 - COVID 19 et Sport : point d'étape sur les processus de réouverture des équipements sportifs et responsabilités des élus
- N°4 - Point d'étape sur la situation dans les collectivités 1 semaine après le déconfinement – quelles difficultés rencontrées et quelles solutions trouvées ?
- N°5 - Point d'étape sur la mission d'expérimentation des complexes aquatiques en France
- N°6 - Conclusion des travaux relatifs à la mission d'expérimentation des complexes aquatiques en France
- N°7 - Rentrée Sportive – Spécial Covid 19
- N°8 - Présentation des services de l'ANDES
- N°9 - Point d'étape sur les complexes aquatiques, leur modèle économique et les contrats de délégation de service public (DSP) – 25/11/20
- N°10 - Reprise des activités physiques et sportives suite aux décisions sanitaires mi-décembre.



Franck TISON
secrétaire général
de l'ANDES

TOUTE L'ÉQUIPE DE L'ANDES EST RESTÉE
MOBILISÉE À DISTANCE DURANT LES
CONFINEMENTS POUR VOUS GARANTIR
UN SERVICE ET DES RÉPONSES À VOS
QUESTIONNEMENTS

Défense de vos intérêts

Courriers à destination du Ministère des Sports pour alerter sur les problématiques et/ou conséquences pour les collectivités locales :

- **Avril** Courrier portant sur l'arrêt des championnats pour les Fédérations et les ligues professionnelles afin de demander une concertation avec les collectivités
- **17/04** Courrier sur la Réouverture équipements sportifs et complexes aquatiques
- **04/05** Courrier sur la Responsabilité des élus locaux lors de la réouverture des équipements
- **04/06** Courrier à l'initiative de l'ANDES avec AMF et France Urbaine : Plan piscine COVID-19 sur l'aide au fonctionnement des complexes aquatiques
- **23/11** Courrier envoyé au Premier Ministre précisant les modalités de la demande de compensation des pertes d'exploitation des complexes aquatiques



Sur le site www.andes.fr

Création de **pages spéciales « Covid »** afin que les collectivités aient accès à l'ensemble des actualités sur la Covid : décrets, mesures économiques et sociales du gouvernement en faveur des entreprises et associations employeuses, l'arrêt des championnats professionnels et amateurs, guides du Ministère en faveur de la reprise d'activités....

Ces pages spéciales ont été actualisées tous les jours.

Mais aussi...

- **Relais et envoi du questionnaire de l'Agence nationale du sport** à l'ensemble du réseau ANDES le 22/05 (Lettre d'information + Twitter)
- **Association et relais de la plate-forme « Soutiens ton club »** de la Fondation du Sport et du CNOSF (Twitter + Lettre d'information)
- **Réalisation via notre partenaire FIDAL, d'une note juridique** sur la responsabilité des élus locaux en période d'état d'urgence sanitaire lié au CODIV 19 (04/06).
- **Relais de partage d'expériences « exemples de protocoles »** mis en place par les collectivités dans le cadre de la reprise d'activités sportives (08/06).

Conseil d'Administration

Elus Référents

Titulaire : **Franck TISON**, Secrétaire Général de l'ANDES puis **Stéphane KROEMER**, Adjoint au Maire en charge du Sport de Luxeuil-les-Bains (70)
Suppléant : **Stéphane KROEMER** puis **Patrick APPERÉ**, Adjoint au Maire en charge du Sport de Brest (29)

CA du 23/10/2020

Adoption des interventions financières de l'Agence à destination du soutien aux projets d'investissement en faveur des équipements sportifs (suite aux comités de programmation).

Assemblée générale

Elus Référents

Franck TISON puis **Marc SANCHEZ**, Maire de Lavelanet (09), Président de l'ANDES
Stéphane KROEMER
Françoise COURTINE, Adjointe au Maire de Bourg-en-Bresse, Secrétaire générale adjointe
Nathalie BONNEFOY, Vice-présidente puis **Patrick APPERÉ**

Mise en œuvre du plan de relance sport

AG du 16/09/2020

Intervention du collège des collectivités pour présenter les actions mises en œuvre en faveur du soutien aux acteurs associatifs dans les territoires.

Proposition adoptée d'une étude nationale inédite au sein de l'ANS sur les besoins et attentes des acteurs du sport français.

Comité de programmation « Équipements »

13/10 et 20/10 : Comités ayant pour but d'arbitrer des dossiers de demande de subventions dans les différentes enveloppes au titre de la session 2020 (Equipements sportifs locaux, Plan Aisance Aquatique, Corse et Outre-Mer, Equipements d'intérêt national).

29/10 : 3^{ème} comité ayant pour objectif de débattre des différentes problématiques relevées par les différents acteurs lors des précédentes commissions, ainsi que décider des orientations 2021.



Elue Référente :
Françoise COURTINE

Travail des dossiers en amont des comités, avec la sollicitation des référents départementaux ANDES afin de recueillir leurs avis, dans le but de représenter et porter la voix des collectivités locales auprès des autres acteurs (Etat, Mouvement Sportif, Acteurs Economiques)

Comité emploi

12/10 : Comité emploi permettant de faire un point d'étape sur la campagne 2020 ainsi que d'envisager les enjeux en termes d'emplois du plan de relance (AnS et dispositif SESAME). Discussions sur les orientations 2021.

Elue référente
Nathalie BONNEFOY puis **Marc SANCHEZ**

Commissions territoriales

Les commissions territoriales délibèrent au niveau régional sur :

- Les subventions aux équipements de niveau local (équipements de proximité en accès libre)
- Les aides à l'emploi, aux projets associatifs, ...
- Le suivi des appels à projet

L'ANDES y est représentée par ses référents qui peuvent y défendre les positions de l'association et favorisent un relais d'informations.

Dans le cadre de la déclinaison territoriale de l'Agence nationale du Sport, le Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020 précise l'installation des Conférences Régionales du Sport et des Conférences des financeurs (cf encadré).

L'ANDES a travaillé en collaboration avec l'AMF pour désigner les représentants du collège des collectivités. Ainsi, deux référents ANDES par région siégeront dans la Conférence Régionale et un par département dans la Conférence des Financeurs.

Conférences régionales du sport et conférences des financeurs.

CONFÉRENCES RÉGIONALES

MISSIONS:

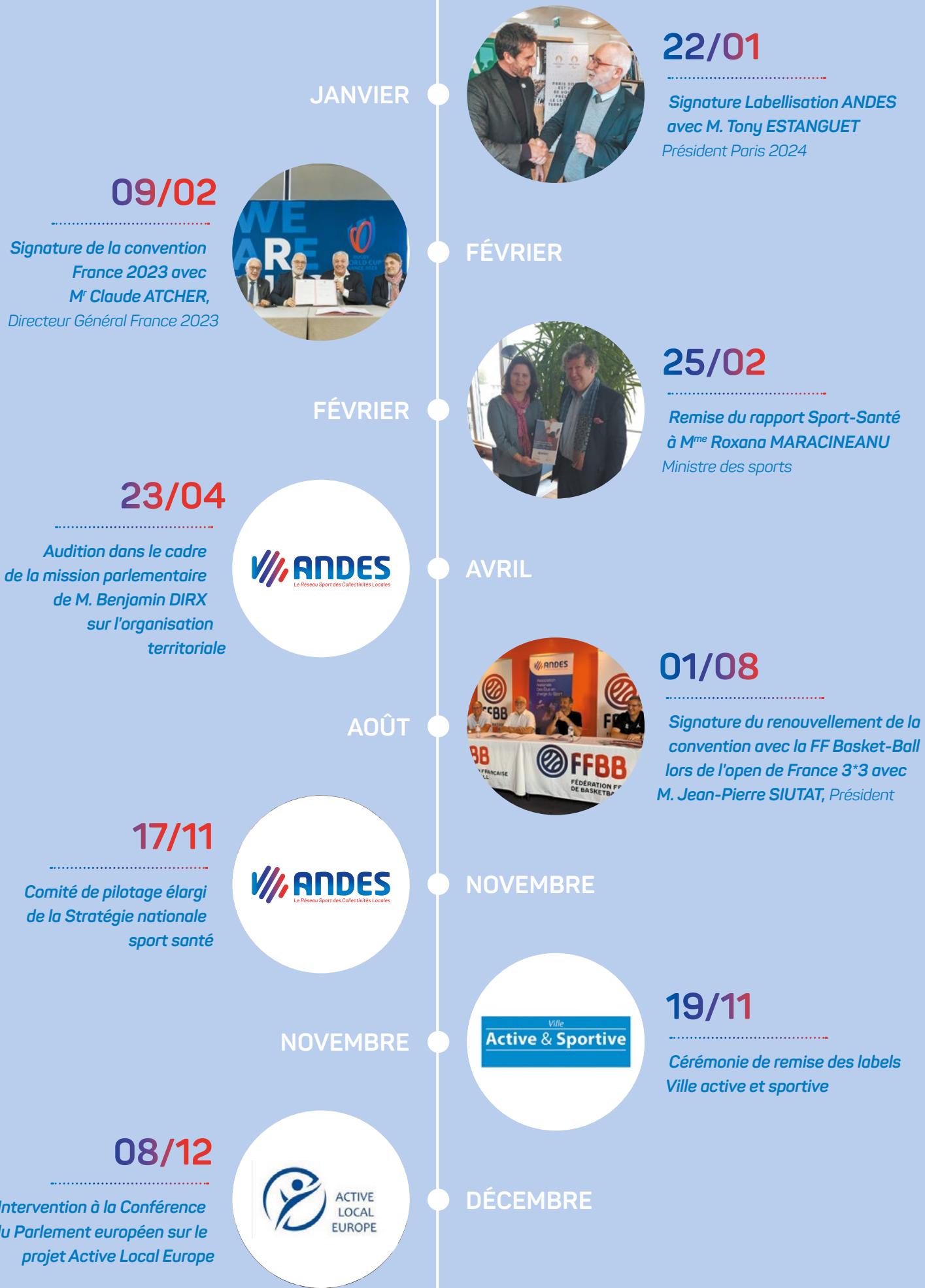
Élaborer le contenu du projet sportif territorial, comprenant un bilan de l'offre sportive existante et des mesures à mettre en oeuvre au regard des objectifs visés. Projet ensuite soumis à la conférence des Financeurs

CONFÉRENCES DES FINANCEURS

MISSIONS:

- Emettre un avis territorial sur la pertinence de l'équipement dans l'environnement territorial.
- Définir les ressources et financements disponibles.









NOS PLUS BELLES REUSSITES

CERFRES - Règlements

Fédéraux : des économies estimées à hauteur de 1 Md€ sur les finances locales

Réduction de 2 à 1 vidange annuelle des piscines publiques

(30 M€ d'économies/an), arrêté du 7 septembre 2016, publié aux JO le 17 septembre 2016.

Autorisation des buts auto-stables

mois de mars 2016 par la modification du décret buts datant de 1996.

Retrait du projet de modifications réglementaires FFHG

de 2012 sur les patinoires existantes et nouvelles (dimensions, vestimentaires).

Maintien des dimensions des terrains existants de football (6 000)

afin que les modifications réglementaires FFF ne s'appliquent qu'aux nouvelles installations.

Autorisation de délégation de responsabilité de la surveillance des ERP aux associations

(11 décembre 2009).



La normalisation et la réglementation du sport

- Contribution et sollicitation du réseau pour la norme AFNOR-SPEC X50-001 (juin 2020) sur la signalétique dans les zones de baignade ;
 - Contribution pour la norme AFNOR-SPEC S52-113 sur la sécurité et les informations aux pratiquants des pumptracks ;
 - Participation à 3 COPIL Sport : 3 mars, 2 juillet et 1er décembre 2020 ;
 - Participation à une réunion d'information sur les piscines à vagues : 3 mars 2020
 - Participation à la réunion sur la norme AFNOR-SPEC pour « développer l'intégrité dans le sport » : 19 novembre 2020
 - Participation à plusieurs réunions sur le projet d'extension de la Loi Labbé et sollicitation du réseau ANDES.
 - Participation à des réunions sur la question du devenir des micro-plastiques et granulats en caoutchouc, notamment dans les terrains synthétiques.
-

Projet de loi sport et société

Référent : Yvon LEZIART (Adjoint au maire de la Ville de Rennes et Maître de conférences)

- Contributions de l'ANDES partagée et soutenue au sein du comité de pilotage ministériel avec trois axes principaux :
 - Une nécessaire évolution du modèle sportif français et de ses acteurs
 - Renforcer l'accessibilité et le droit à l'activité physique et sportive
 - Une recherche des financements pour rénover un parc sportif vieillissant
-

Plan aisance aquatique

Interventions sur l'ensemble des travaux

- Comité technique et de pilotage de l'aisance aquatique du Ministère des sports
- Contribution sur le conventionnement avec les piscines privées pour le développement de l'apprentissage avec Christian Tellier (Adjoint au maire de Compiègne) et Yves Rouleau (Personne qualifiée)
- Conférence de consensus et Membre du jury final avec Catherine LEONIDAS (Adjointe au maire de La Rochelle).



COMMENT ADHÉRER À L'ANDES ?

LES MODALITÉS D'ADHÉSION

Pour que votre collectivité puisse bénéficier des services proposés par l'ANDES, voici la démarche à suivre :

- Délibération en conseil municipal / communautaire.
- Envoi de la copie de la délibération au secrétariat de l'ANDES.
- Envoi de la fiche de coordonnées
- Règlement de la cotisation annuelle par mandat administratif dès réception de la facture.
- Votre identifiant et votre code d'accès vous seront transmis par mail à la réception de votre paiement de cotisation.

TARIFS

Prix par commune (jusqu'au 31 décembre 2021)

MOINS DE 1 000 HABITANTS	55 € TTC
DE 1 000 À 4 999 HABITANTS	110 € TTC
DE 5 000 À 19 999 HABITANTS	232 € TTC
DE 20 000 À 49 999 HABITANTS	464 € TTC
DE 50 000 À 99 999 HABITANTS	927 € TTC
100 000 HABITANTS ET PLUS	1 730 € TTC

Pour les groupements de communes (communautés urbaines, d'agglomérations, communes et métropoles), une tarification particulière est mise en place, avec une pondération pour les groupements de moins de 500 000 habitants sur le montant d'adhésion. Se renseigner auprès des services de l'ANDES.



Association Nationale Des Elus en charge du Sport

Les Espaces Entreprises de Balma Toulouse

BAT 35 - 18 avenue Charles de Gaulle 31130 BALMA

Tél. : 05 34 43 05 18 – contact@andes.fr

www.andes.fr –  @reseauANDES